



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

28^e séance plénière

Lundi 20 octobre 2014, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kutesa..... (Ouganda)

En l'absence du Président, M^{me} Gunnarsdóttir (Islande), Vice-Présidente, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 11 de l'ordre du jour

Le sport au service du développement et de la paix

Rapport du Secrétaire général (A/69/330)

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Plus tôt cette année, la communauté internationale a célébré la première Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, proclamée par l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Cette première commémoration a été l'occasion de célébrer les nombreuses contributions du sport à la paix et au développement. De fait, l'Assemblée a reconnu depuis longtemps les vertus du sport comme moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix. De sa résolution appelant pour la première fois à observer la trêve olympique, en 1993, au lancement en 2004 de la première Année internationale du sport et de l'éducation physique, l'ONU n'a cessé d'accorder toujours plus d'importance à cette question.

Le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1) a par ailleurs souligné à quel point le sport pouvait favoriser la paix et le

développement, et contribuer à créer une atmosphère de tolérance et de compréhension. Ce message a été réaffirmé en 2010 dans le document final de la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui a reconnu que :

« le sport, mis au service de l'éducation, du développement et de la paix, peut favoriser la coopération, la solidarité, la tolérance, la compréhension, l'insertion sociale et la santé aux niveaux local, national et international. »
(résolution 65/1, par. 67)

De la première édition des Jeux olympiques en Grèce aux grandes manifestations sportives attirant de nos jours un public international et diversifié, le sport a toujours fasciné l'esprit humain. De par son langage universel, le sport rassemble les individus par-delà les frontières culturelles et politiques autour de valeurs communes comme l'effort, la solidarité et le respect d'autrui. Le sport encourage des modes de vie sains, et favorise aussi la persévérance, l'esprit d'équipe et l'intégration.

Depuis que la trêve olympique a été instaurée pour la première fois au neuvième siècle en Grèce, nous avons observé de nombreux exemples qui témoignent du rôle que peut jouer le sport, à l'appui de la réconciliation

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

14-57850(F)



Document adapté

Merci de recycler



et de la promotion de la paix, dans la création de liens entre des communautés qui sont divisées.

Depuis 20 ans, l'ONU et les partenaires à travers le monde s'engagent à intégrer le sport dans les politiques sociales. Qu'il s'agisse de matchs organisés par le Programme des Nations Unies pour le développement pour lutter contre la pauvreté, d'initiatives visant à promouvoir l'égalité des sexes dans le sport, d'athlètes dénonçant ouvertement la discrimination ou encore de l'intégration des personnes handicapées, le sport s'avère un puissant moyen de promouvoir le développement et l'intégration sociale, et d'éliminer la pauvreté.

Le rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis aujourd'hui (A/69/330) décrit nombre de ces initiatives prises par les États Membres et par le système des Nations Unies. J'attends avec intérêt d'entendre les avis des membres sur la manière dont nous pouvons envisager plus avant ce que le sport apporte à nos efforts pour instaurer un monde plus pacifique et plus prospère.

M. Rahimov (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, au nom de la délégation de la République d'Azerbaïdjan, j'adresse nos salutations à toutes les délégations et leur souhaite plein succès dans tous les efforts qu'elles déploient.

C'est aujourd'hui un grand jour pour le sport et pour la paix, et nous nous félicitons de cette occasion de prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le sport est l'un des principaux facteurs contribuant à promouvoir l'éducation et le développement parmi les individus et les sociétés en général. En inculquant le respect de l'égalité entre les personnes, la tolérance, le fair-play et l'excellence, le sport peut avoir un effet positif sur l'intégration et la cohésion sociales. Il ne faut pas manquer de tirer parti de tout ce potentiel.

Nous nous félicitons des efforts entrepris par l'ONU pour intégrer la question du sport à son ordre du jour politique et accroître son incidence sur le développement. À cet égard, nous apprécions vivement le travail du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke.

Nous tenons à rappeler la résolution 64/3, du 19 octobre 2009, texte qui a fait date et a conféré au Comité international olympique (CIO) le statut d'observateur. Sous la direction avisée du Président du CIO, Thomas Bach, lui-même champion olympique,

nous sommes bien placés pour promouvoir avec efficacité les valeurs et les idéaux olympiques.

Les efforts concertés de toutes les organisations et institutions compétentes, y compris le CIO, en vue de promouvoir une démarche orientée vers l'action et la sensibilisation, notamment dans le cadre des activités menées actuellement sur le programme de développement pour l'après-2015, sont d'une importance cruciale.

Les politiques et les partenariats sont également une condition essentielle pour garantir le succès au niveau national. Le Gouvernement azerbaïdjanais a fait de la promotion du sport l'une de ses priorités de développement national. Cette année, nous célébrons le vingtième anniversaire du Ministère de la jeunesse et des sports, qui a été créé moins de 18 mois après notre indépendance. Nous avons toujours cherché à intégrer le sport dans nos stratégies de développement et à faire de notre pays une nation sportive. Par ailleurs, nous avons une vaste expérience de l'organisation de grands événements, au niveau européen, mais aussi mondial, puisque nous avons organisé plusieurs championnats mondiaux.

La promotion du sport en tant qu'outil au service de l'éducation, de la santé et du développement correspond aussi parfaitement à notre politique nationale relative à la jeunesse, qu'elle sous-tend. Aujourd'hui, notre population, dont l'âge moyen est de 30 ans, est composée à 40% de jeunes, lesquels restent notre première priorité. On estime que nos politiques ciblées de mise en place de programmes ouverts à tous dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture sont l'un des facteurs expliquant le succès de notre équipe nationale junior, qui s'est classée parmi les 10 premières aux deuxièmes Jeux olympiques de la jeunesse, cet été à Nanjing en Chine.

La construction d'infrastructures sportives est fondamentale pour offrir la possibilité d'avoir une activité et une bonne santé physiques et encourager une culture du sport au sein de la société. Rien qu'au cours des 10 dernières années, nous avons construit plus de 50 centres sportifs de niveau mondial dans tout le pays. Cette infrastructure fait que tous les Azerbaïdjanais ont accès gratuitement aux installations. La possibilité de faire du sport gratuitement a énormément enrichi la vie de tous les habitants de notre pays, y compris celle des personnes déplacées dont le nombre reste parmi le plus élevé du monde.

En avril, nos volontaires nationaux participant à l'initiative « Générations pour la paix » ont lancé, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'UNICEF, une campagne de sensibilisation sur le rôle du sport en tant qu'outil au service de la paix à l'intention des groupes vulnérables, notamment les réfugiés et les personnes déplacées.

Nous nous félicitons que le 6 avril ait été proclamé Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, conformément à la résolution 68/9. Cette journée a été inscrite au calendrier officiel du Ministère de la jeunesse et des sports et nous avons déjà organisé de nombreuses compétitions sportives en collaboration avec différentes fédérations et associations.

Les manifestations sportives internationales sont un outil concret important pour repérer les talents et gagner des compétitions, mais aussi pour encourager le dialogue, la compréhension et la tolérance entre les pays. À cet égard, je voudrais rappeler les paroles du Secrétaire général à la veille des deuxièmes Jeux olympiques de la jeunesse :

« Le sport a ce pouvoir extraordinaire et unique en son genre de rassembler les gens, de favoriser le changement social et de combler le fossé qui existe aussi bien entre les différents groupes ethniques, religions, peuples et traditions qu'en leur sein – autant d'objectifs que l'ONU cherche à promouvoir et à atteindre. »

Cette affirmation nous a confortés davantage dans nos objectifs et nos ambitions de longue date, que nous sommes fermement résolu à réaliser. Ces dernières années, l'Azerbaïdjan s'est également fait connaître comme pays hôte de nombreuses compétitions sportives. Outre les rencontres sportives mondiales, les manifestations régionales figurent également parmi nos grandes priorités. Aujourd'hui, nous sommes tout juste à 236 jours de notre plus grand défi. J'ai en effet le plaisir et l'honneur d'informer l'Assemblée que notre pays organisera les premiers Jeux européens, du 12 au 28 juin 2015. Il s'agit là d'une décision historique, puisque l'Afrique, les Amériques, l'Océanie et l'Asie organisent depuis longtemps leurs propres jeux continentaux dans leur région respective. À cet égard, je salue l'approche visionnaire de M. Patrick Hickey, Président des Comités olympiques européens. La population de notre jeune pays indépendant a accueilli cette décision avec joie et fierté. Pendant les 17 jours de la compétition en juin 2015, plus de 6 000 athlètes

venus d'Europe se mesureront les uns aux autres dans 20 disciplines sportives différentes, le tout, dans un esprit de paix, de fair play, d'amitié et d'unité. Bien que nous n'ayons eu qu'un peu plus de deux ans pour préparer les Jeux, notre pays est déterminé à faire de son mieux.

Nous accordons la plus grande importance à cet événement et avons nommé la première dame de l'Azerbaïdjan et Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO, M^{me} Mehriban Aliyeva, à la tête de notre comité d'organisation. C'est avec un profond sentiment d'honneur et de responsabilité que le peuple et le Gouvernement azerbaïdjanais s'emploient à faire de cette manifestation un grand succès.

Conformément à la résolution 68/9, intitulée « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », il convient de continuer d'encourager les États Membres, notamment en cette période où les défis sont à la fois nouveaux et mondiaux, à observer, tant individuellement que collectivement, le principe de la trêve olympique durant les premiers Jeux européens, l'an prochain.

En 2016, nous accueillerons la quarante-deuxième Olympiade d'échecs et en 2017, les quatrièmes Jeux de la solidarité islamique. Enfin, le mois dernier, notre candidature a été retenue pour organiser le tournoi Euro 2020 de l'Union des associations européennes de football. Nous sommes persuadés que ces événements vont permettre de renforcer davantage les liens d'amitié, la solidarité et le dialogue entre les cultures et nous sommes à la fois heureux et honorés de pouvoir démontrer de manière tangible la contribution que le sport peut apporter à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Je saisis cette occasion pour inviter tous les États Membres à visiter notre pays pour voir par eux-mêmes le sport en action au service du développement et de la paix.

M. Khiari (Tunisie) (*parle en anglais*) : C'est un plaisir, Madame, de vous voir présider la séance d'aujourd'hui.

(*l'orateur poursuit en français*)

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier, Madame, pour votre déclaration qui, à mon avis, est exhaustive et reprend les principaux points dont nous allons débattre aujourd'hui, qui concernent l'action collective que nous menons au sein du système des Nations Unies et autre

pour favoriser la réalisation des objectifs qui sont les nôtres, à savoir l'utilisation du sport en tant qu'outil de promotion du développement et de la paix.

Je souhaite également remercier le Secrétaire général pour la qualité de son rapport intitulé « Le sport au service du développement et de la paix : réaliser le potentiel » (A/69/330), qui donne un aperçu exhaustif, notamment des programmes et initiatives mis en œuvre par les États Membres, les fonds et programmes des Nations Unies, les institutions spécialisées et autres partenaires, en particulier le Mouvement olympique. Nous nous félicitons également des activités entreprises par le système des Nations Unies, notamment le Bureau pour le sport au service du développement et de la paix, au cours de l'année écoulée.

À cet égard, je tiens à exprimer toute notre gratitude à M. Wilfried Lemke, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, pour les efforts inlassables et continus qu'il déploie. Nous l'assurons de notre total soutien aux efforts qu'il entreprend pour garantir la réussite des programmes de promotion du sport à travers le monde.

Le sport est traditionnellement considéré comme un élément déterminant pour établir les normes d'un comportement citoyen, jouant ainsi un rôle très particulier dans le maintien d'un tissu social sain. Il va sans dire que l'accès au sport est un droit social fondamental et un facteur d'intégration sociale et de développement, un instrument de promotion de valeurs exemplaires et d'une éducation solide pour nos enfants et nos jeunes.

Je voudrais ainsi réitérer la détermination de la Tunisie à poursuivre son action afin de faire du sport, de par sa capacité de communication et de rapprochement, un puissant vecteur d'intégration et de développement sur le plan à la fois national, régional et international, et un moyen de promouvoir la solidarité, la tolérance, la richesse et la diversité culturelle et humaine.

Je voudrais également dire toute notre satisfaction devant l'intérêt accordé par l'ensemble des États Membres au domaine du sport et leur attachement au caractère universel de cette activité en tant qu'outil de promotion de la paix, du développement, de l'éducation et de la santé.

Je saisis cette occasion pour me féliciter de la première célébration, le 6 avril dernier, de la Journée internationale du sport au service du développement et

de la paix. Cette célébration a été l'occasion de faire connaître au niveau mondial le rôle du sport pour la promotion d'une société pacifique et de promouvoir l'utilisation du sport et de l'activité physique comme outil au service du développement et de la paix.

Nous nous félicitons, à cette occasion, de la signature en avril 2014 du Mémorandum d'accord entre les Nations Unies et le Comité international olympique, appelant au renforcement des efforts sur les initiatives liées au sport susceptibles d'encourager le développement économique et social, ainsi que des nombreux partenariats conclus entre diverses organisations des Nations Unies et le Comité international olympique.

Je me félicite aussi du succès des Jeux olympiques et paralympiques tenus à Sotchi, qui ont consolidé le respect de la trêve olympique et les idéaux des Nations Unies et du Mouvement olympique, à savoir l'amitié entre les peuples, l'harmonie, la non-violence et la non-discrimination. Ces jeux ont également clairement mis en exergue le caractère rassembleur du sport et son caractère catalyseur en faveur de l'amitié et de l'esprit sportif entre les athlètes et les supporteurs, quelles que soient leur origine, leur appartenance ou leurs croyances. Je tiens également à féliciter le Brésil, la République de Corée et le Japon pour leur engagement à accueillir les prochains Jeux olympiques, respectivement en 2016, 2018 et 2020.

Étant donné le caractère noble du sport et sa contribution vitale dans l'émergence de nouvelles générations avides de bonne santé physique et mentale, la Tunisie souhaite saisir cette occasion pour inviter les États Membres à faire en sorte qu'une éducation sur l'éthique du sport soit disséminée auprès des jeunes à travers le système éducatif et par l'intermédiaire des associations et organisations de la société civile, afin que les arènes et les rassemblements sportifs ne soient pas utilisés pour l'expression de slogans puisés dans les lexiques du racisme, de la xénophobie et du refus de l'autre.

Dans le souci de perpétuer cette dynamique et afin de faire du sport un moyen de promouvoir des principes universels mis au service des générations futures, mon pays renouvelle sa disposition à collaborer avec toutes les parties prenantes pour faire valoir les valeurs nobles du sport, en tant qu'outil de rapprochement des cultures, d'inclusion sociale et de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du programme de développement pour l'après-2015, aujourd'hui en cours de négociation dans cette enceinte.

M^{me} Picco (Monaco) : Cette année a vu deux manifestations de haut niveau, en Fédération de Russie, les XXII^e Jeux olympiques d'hiver et les XI^e Jeux paralympiques de Sotchi et, au Brésil, la Coupe du monde de la Fédération internationale de football association, capables de réunir et de faire partager la passion et l'amitié que seul le sport sait nous faire éprouver. L'exploit du dépassement de soi et le pouvoir du sport ont prévalu sur le contexte actuel et ont été en mesure d'offrir, ne serait-ce qu'un moment, une occasion de réaliser ce à quoi nous devons tous aspirer dans cette enceinte : les valeurs et les principes qui nous unissent.

Dans cet esprit s'est aussi tenue cette année la première célébration de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix. Dans bien des villes, des manifestations ont été organisées afin de mettre en exergue la capacité du sport à transcender nos différences, à promouvoir la tolérance et la compréhension et à viser à l'inclusion de tous. La participation active d'organismes des Nations Unies, tels le Programme des Nations Unies pour le développement et l'UNESCO, ainsi que les messages du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix lancés à cette occasion, ont résumé le pouvoir du sport en matière de respect et de promotion du dialogue et de non-discrimination, afin de préparer les enfants et les jeunes à la vie, mais aussi le pouvoir d'inclure chacun, indépendamment de ses capacités, de réaliser l'égalité entre les sexes et d'améliorer la santé physique et mentale. À Monaco, la Direction de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, en étroite partenariat avec la Fondation Princesse Charlène et Peace and Sport, l'organisation pour la paix par le sport, ont organisé le rallye Princesse Charlène de Monaco. Celui-ci, constitué de deux épreuves sportives et d'une épreuve intellectuelle, a rassemblé 400 élèves qui se sont affrontés dans un esprit d'équipe et de solidarité en mettant à l'épreuve leur endurance.

Cette première célébration de la Journée internationale fut également l'occasion, par la signature d'un protocole d'accord, de renforcer la coopération déjà étroite entre l'ONU et le Comité international olympique (CIO), pour exploiter le potentiel du sport au service du développement et de la paix. Nous partageons, en effet, les convictions du Comité international olympique et son objectif de placer le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.

Qu'il me soit permis, à cet égard, de saluer officiellement la nomination de M. Jaques Rogge, ancien Président du CIO, au poste d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les jeunes réfugiés et le sport. Le sport comme outil d'autonomisation des jeunes déplacés et réfugiés peut contribuer aux perspectives de paix, de réconciliation, mais aussi de santé, d'éducation, d'égalité des sexes et d'inclusion sociale au sein de ces communautés meurtries. La reconnaissance du rôle qu'a joué le sport dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement nous amènera dès l'année prochaine à accorder au sport la place qu'il mérite dans notre programme de développement pour l'après-2015 en faisant valoir, notamment, son impact multidimensionnel et en prenant en considération le Plan d'action des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix.

Au niveau national, la Principauté met l'accent sur différents domaines où le sport et l'activité physique peuvent participer au développement : sport et santé, par la sensibilisation des élèves à la maladie d'Alzheimer par le biais d'une marche en partenariat avec l'Association monégasque pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer; sport et prévention, par la mise en place d'une formation sauvetage et secourisme pendant les cours d'éducation physique et sportive, dispensée par les moniteurs du Centre de formation au secourisme et sauvetage aquatique de Monaco; sport et handicap, par la sensibilisation des écoliers à la thématique de l'accessibilité des personnes handicapées, en privilégiant l'interaction avec des jeunes adultes présentant un handicap au travers d'activités sportives; et enfin, sport et enfance, en donnant la possibilité à des élèves de participer à la course « No finish line » pendant les cours d'éducation physique et sportive, en partenariat avec l'association monégasque Children and Future, afin de récolter des fonds pour l'association. Monaco reste convaincu que le sport, en tant que vecteur de valeurs, d'opportunités et d'ouverture, peut contribuer de manière cruciale à donner aux enfants démunis un accès à un mode de vie sain, tout en favorisant leur intégration dans leur communauté.

Les efforts de l'UNICEF, qui met l'accent sur l'intégration des sports et du jeu dans les programmes de pays, méritent nos encouragements. Son initiative régionale « Vamos jogar » (Allons jouer) en Amérique latine et dans les Caraïbes, a mis à bon escient l'élan de la Coupe du monde de 2014 et des Jeux olympiques à venir de 2016 pour encourager les communautés à

fournir des installations sportives sûres et accessibles à tous.

Le vingt-cinquième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant est certainement une occasion unique de promouvoir ce genre de programmes. Dans cet esprit, à Monaco, la Direction de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports organisera, le 20 novembre, date anniversaire de l'adoption de la Convention, une marche symbolique en faveur des enfants du monde.

Je ne saurais terminer mon intervention sans remercier le Secrétaire général ainsi que le Conseiller spécial et son Bureau pour leur leadership.

M. Roet (Israël) (*parle en anglais*) : Au nom de l'État d'Israël, je remercie le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke, de ses efforts inlassables en faveur du dialogue et des partenariats.

Israël considère que le sport favorise l'entente mutuelle et la coexistence. Il est donc fier de compter parmi les coauteurs des projets de résolution connexes.

Il existe d'innombrables exemples de la façon dont le sport peut favoriser la paix et le développement. Du Costa Rica au Cameroun, de New York à New Delhi, le sport crée des passerelles entre les personnes issues de différents pays, cultures et communautés. Dans le monde entier, différends et désaccords sont mis de côté et emplacements poussiéreux et stades imposants se transforment en terrain d'entente. En jouant ensemble, les personnes apprennent les unes des autres, ce qui favorise une meilleure compréhension.

En août, environ 80 étudiants israéliens et palestiniens sont arrivés au Centre Pérès pour la paix afin de participer à la première séance d'entraînement de la saison dans le cadre du programme de football. Quelques jours à peine après la fin du conflit qui, cet été, avait opposé Israël et le Hamas à Gaza, des enfants israéliens et palestiniens se sont retrouvés pour jouer au football. L'entraîneur de l'équipe palestinienne, Ahmed Al-Jericho, a dit :

« Nos enfants ne pensent qu'au football. Ils adorent jouer au football. Que ce soit avec des juifs ou des non juifs, peu leur importe. Ce sont des enfants, et tout ce qui les intéresse, c'est de vivre ensemble dans la paix ».

Des milliers d'enfants de tous les milieux et de toutes les religions surmontent les barrières de la langue et de la culture grâce à des programmes comme le programme de football du centre Pérès. L'ancien Président israélien Shimon Pérès, dont le Centre porte le nom, a dit :

« Vous ferez connaître les jeux et les mots pour dire paix – shalom, salam – au lieu de susciter des affrontements. Tout le monde veut jouer au foot, quelle que soit sa religion ou sa nationalité. Vous avez besoin de paix et vous porterez le message de la paix ».

Ceci n'est nullement plus évident que dans les équipes de sport nationales d'Israël où juifs, arabes, musulmans et chrétiens portent tous le même uniforme. Ils jouent ensemble, gagnent ensemble et perdent ensemble. Voilà la force du sport.

Cette même force est à l'œuvre au Rwanda, qu'on appelle le pays aux 1000 collines, où chaque colline semble porter 1000 cyclistes livrant de la nourriture, du bois de chauffage et du café. Celui qui voyage à travers ce pays peut constater que beaucoup de vélos ont été bricolés à partir de simples planches de bois. Il y a dix ans, une organisation caritative appelée Projet Rwanda a commencé à offrir des milliers de nouveaux vélos aux Rwandais. Elle organise aussi une course annuelle qui attire des centaines de personnes de différentes tribus venues faire du vélo ensemble. Un mouvement est né, et en 2007, la première équipe nationale de cyclisme du Rwanda a été créée, composée de coureurs hutus et tutsis, montrant ainsi la capacité du sport à unir et à aider à surmonter les différences ethniques et culturelles.

Certes, le sport doit rester imperméable à la politique et au racisme, mais cela n'a pas toujours été le cas. Pendant les Jeux olympiques de 1972 à Munich, placés sous le slogan « The Happy Games », des terroristes palestiniens ont tué 11 athlètes israéliens, dont des entraîneurs et des arbitres. Sous les anneaux entrelacés du drapeau olympique, l'hostilité s'est substituée à l'harmonie internationale. Le souvenir de cette épouvantable journée est encore vif dans mon esprit. Quand j'étais enfant, le sport représentait quelque chose de magique pour moi, et les « Happy Games » étaient un moment fort que j'attendais depuis des semaines. Après le massacre de Munich, le sport et les Jeux olympiques n'ont plus jamais été les mêmes dans mon esprit.

C'est triste pour moi d'avoir à dire que les choses n'ont pas beaucoup changé depuis. Les athlètes israéliens font encore l'objet de discrimination. Cette année, nos joueurs de tennis ont été exclus d'un tournoi à Doubaï; des athlètes tunisiens, koweïtiens et iraniens ont refusé de participer à des tournois d'escrime et de judo avec des Israéliens. Et l'un de nos joueurs de foot a été agressé par une bande de supporters qui ont envahi le terrain lors d'un match amical en Autriche. Pour que le sport puisse être un moyen d'édifier un monde meilleur, nous ne devons pas ignorer le racisme et la haine qui, parfois, se manifestent bruyamment dans les salles et les stades. Qu'il s'agisse de chants racistes, de railleries, de gestes obscènes ou de quenelles – salut raciste – il faut une politique de tolérance zéro contre le racisme. Les préjugés, la politique ou le racisme n'ont pas leur place dans le sport. Il nous appartient de protéger et de promouvoir les valeurs fondamentales du travail d'équipe, de l'équité et du respect mutuel. Œuvrons de concert pour favoriser une culture qui nous unit et non pas une culture qui nous divise.

M. Stone (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie est attachée aux principes du sport au service du développement et de la paix et au rôle que l'Organisation des Nations Unies peut jouer dans la promotion de ces principes. Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général sur le sujet (A/69/330) et voudrions encore une fois remercier le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke, des efforts qu'il déploie pour faire connaître l'action menée par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du sport au service du développement et de la paix. Nous voudrions aussi remercier Monaco et la Tunisie de leur coprésidence du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix pour leur facilitation du projet de résolution biennal (A/69/L.5), que l'Australie se fait une joie de coparrainer.

La popularité du sport, sa capacité en tant que moyen de communication et son aptitude à rapprocher les personnes, tant au sein des communautés qu'entre elles, en fait un outil pouvant servir à atteindre toute une gamme d'objectifs de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. L'Australie, qui est réputée être une nation sportive, est bien placée pour utiliser le sport en tant que vecteur contribuant à l'obtention des résultats visés en matière de développement. Ces cinq dernières années, le Gouvernement australien a consacré 49 millions de dollars au développement par le biais de programmes

sportifs. La conception que nous avons du sport au service du développement est qu'il faut d'abord identifier les défis posés au développement, puis déterminer la façon dont les activités sportives peuvent aider à relever ces défis. Dans le Pacifique, œuvrant en partenariat avec des gouvernements et des organisations non-gouvernementales, nous avons identifié comme domaines prioritaires la prévention des maladies non transmissibles et l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées.

Le Programme de promotion du sport de l'Australie est actif dans sept pays du Pacifique où il fournit des programmes sportifs de proximité dans ces domaines de priorités. Des recherches indépendantes sur ce Programme, commanditées par le Gouvernement australien et dont les conclusions ont été rendues publiques dernièrement, valident de façon irréfutable l'idée du sport au service du développement. Au Vanuatu et à Nauru, les programmes sportifs contribuent à une meilleure participation des handicapés à la vie communautaire en aidant à renforcer leur confiance en soi et à leur redonner espoir, en leur donnant la possibilité d'interagir avec leurs familles et leurs communautés, et en contribuant à abattre les barrières et à changer les attitudes négatives. Les activités de proximité sont en train d'être modifiées de façon à encourager une plus grande participation des enfants handicapés. Les enfants sont motivés pour participer aux programmes après avoir vu d'autres enfants handicapés pratiquer le sport et être encouragés par leurs parents, leurs amis et des volontaires. Il s'ensuit que les enfants développent leur auto-efficacité et leur amour propre et élargissent leurs réseaux sociaux. Les parents et ceux qui s'occupent des enfants handicapés parlent de meilleure prise de conscience des capacités après avoir vu les enfants participer à des activités sportives. Pour certains parents, cela signifie qu'ils se sentent plus engagés auprès de leurs enfants. Tous les parents pensent que les comportements ruraux concernant les enfants handicapés changent une fois que les gens les voient jouer aux côtés des autres jeunes sans handicap.

Pour lutter contre les maladies non transmissibles, les Programmes de promotion du sport de l'Australie dans le Pacifique promeuvent des activités physiques par le biais de la participation à des sports. Les preuves issues des recherches montrent que, quand ils sont utilisés de façon stratégique, les programmes sportifs peuvent contribuer de façon mesurable à réduire certains facteurs de risque majeurs de maladies non transmissibles en rendant les personnes plus au fait des

risques dus au manque d'activité physique et en leur donnant la possibilité d'être physiquement plus actifs, ce qui a un impact positif sur d'autres comportements liés à la santé, tels que l'amélioration des régimes alimentaires et la réduction du tabagisme et de l'alcoolisme. La recherche montre aussi qu'il importe d'impliquer les femmes dans les programmes sportifs de proximité. La recherche montre que la consommation de légumes a augmenté et celle du tabac, d'alcool et de boissons sucrées a diminué. Il s'agit d'une importante conclusion étant donné le rôle clef que jouent les femmes dans les ménages du Pacifique.

Outre la prévention des maladies non transmissibles et l'amélioration des conditions de vie des handicapés, le développement par le biais des programmes sportifs participe aussi au renforcement de la cohésion sociale en rapprochant les personnes au sein des communautés de façon positive, en interagissant positivement avec les jeunes et en les aidant à acquérir les compétences nécessaires à la vie courante, à apprendre à travailler en équipe, à respecter les règles du jeu, et à faire preuve de discipline et de persévérance.

M. Hilale (Maroc) : C'est pour moi un honneur et un privilège de participer au débat d'aujourd'hui. Qu'il me soit tout d'abord permis de saluer les efforts déployés par S. E. M^{me} Isabelle Picco, Ambassadrice Représentante permanente de Monaco, et S. E. M. Mohamed Khaled Khiari, Ambassadeur Représentant permanent de la Tunisie, en leurs qualités de cofacilitateurs du projet de résolution sur le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix (A/69/L.5). Nous sommes également heureux de coparrainer ce projet de résolution que nous espérons voir adopté par consensus par l'Assemblée générale.

Depuis l'aube de la civilisation humaine, le sport a toujours contribué de façon non négligeable à aplanir les différences, à faire converger les points de vue et à rapprocher les pays. Le sport a une capacité unique d'attirer, de mobiliser et d'inspirer les hommes à travers le monde. Il n'a ni frontières géographiques, ni sociales. C'est un puissant facteur d'inclusion sociale et d'épanouissement qui permet de renforcer les relations et de promouvoir les idéaux de paix, de fraternité, de solidarité, de non-violence, de tolérance et de justice. Le sport est également un outil hautement efficace pour parvenir aux objectifs du développement dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement et de la paix.

Le Maroc tient à rendre un hommage tout particulier à tous les organismes internationaux qui promeuvent le rôle du sport à travers le monde, et se félicite de l'action menée par le Comité international olympique et le Comité international paralympique afin de promouvoir et de renforcer une culture de paix fondée sur l'esprit de la Trêve olympique.

Ma délégation salue également la proclamation par l'Assemblée générale de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix le 6 avril, destinée à célébrer la contribution du sport et de l'activité physique à l'éducation, au développement humain, à l'adoption de modes de vie sains et à l'édification d'un monde pacifique (résolution 67/296).

Au niveau national, mon gouvernement a élaboré une politique nationale dans le domaine du sport et du développement. Depuis 2008, le Maroc dispose d'une nouvelle stratégie permettant d'ancrer la pratique du sport et ses valeurs dans la vie quotidienne des citoyens, de confirmer le sport comme un droit essentiel et un élément important d'insertion sociale et d'élargir l'accès à la pratique sportive, tout en dynamisant la vie associative sportive.

Cela traduit également la volonté constante de Sa Majesté le Roi de donner une forte impulsion à la dynamique du développement, faisant du sport un élément fondamental pour le développement des capacités et aptitudes personnelles des jeunes, qui ont toujours figuré parmi les priorités stratégiques du Royaume, qu'il s'agisse de leur éducation, de leur formation, de leur accès au marché du travail, de leur participation à la vie politique ou de leur contribution aux domaines économique, social et culturel.

Depuis son accession au trône, S. M. le Roi Mohammed VI a accordé une attention toute particulière au sport dans ses diverses disciplines, en lançant de nombreux projets d'infrastructures sportives et en contribuant à la dynamique globale de développement du Royaume. Lors des assises nationales du sport, en octobre 2008, le souverain marocain a érigé le sport en droit fondamental. Il a indiqué que :

« La pratique sportive devient, de nos jours, un des droits fondamentaux de l'homme. Il est donc nécessaire d'en élargir l'accès aux hommes et aux femmes de toutes les franges de la société sans distinction aucune, aux régions et zones défavorisées, et aux personnes à besoins spécifiques. Le sport est à ce titre un puissant

levier de développement humain, d'inclusion, de cohésion sociale et de lutte contre la misère, l'exclusion et la marginalisation ».

Ainsi, grâce à la sollicitude royale pour le développement du sport, le Maroc est en droit aujourd'hui d'être fier d'être l'un des rares pays au monde dont la Constitution consacre le sport en tant que droit du citoyen et levier du développement humain, en harmonie avec les changements profonds que connaît notre pays dans divers domaines politiques, économiques et sociaux.

Pour conclure, ma délégation souhaite réitérer sa détermination de renforcer à travers le sport la fraternité internationale, l'amitié, la bonne volonté et l'unité entre les peuples, car il n'y a pas de meilleur moyen que le sport pour inculquer et encourager les valeurs du respect, de la diversité et de la tolérance entre les communautés, les civilisations et les cultures. En outre, la paix et la non-violence figurent parmi les valeurs essentielles que nous défendons.

M. Gupta (Inde) (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation de l'Inde auprès de l'ONU, j'ai l'honneur et le privilège de participer au présent débat et de faire part des vues de l'Inde sur le point 11 de l'ordre du jour, intitulé « Le sport au service du développement et de la paix ».

En premier lieu, nous accueillons avec satisfaction le rapport détaillé du Secrétaire général sur le sujet (A/69/330) et félicitons tous les États Membres et les entités du système des Nations Unies d'avoir pris des mesures concrètes pour promouvoir le sport, au service du développement et de la paix, depuis le dernier rapport publié en 2012.

L'Inde a accueilli avec satisfaction la commémoration de la première Journée internationale du sport au service du développement et de la paix le 6 avril dernier. Nous sommes fermement convaincus que l'inscription de cette nouvelle date commémorative au calendrier international permettra de promouvoir encore mieux le sport en tant que facteur de rassemblement.

Dans ses rapports annuels, l'ONU souligne systématiquement que la participation à des activités sportives est un droit fondamental essentiel au développement et à la bonne santé des enfants. Le sport repose sur la participation, l'intégration et le rapprochement des gens en ce qu'il en souligne ce qu'ils ont en commun. Il nous offre un moyen d'apprendre

des compétences telles que la discipline, la confiance et la capacité d'initiative. La tolérance, la coopération et le respect de l'autre sont également favorisés par cette interaction positive. En outre, le sport permet de s'autonomiser et renforce la confiance en soi. Nous sommes donc convaincus que le sport peut rassembler autour d'un objectif commun, tout en incitant au respect et à la coopération, et qu'à certains moments, il peut aller jusqu'à faciliter le règlement des conflits et le rétablissement d'une paix durable.

Le père de notre nation, le mahatma Gandhi, a dit un jour :

« En jouant, on commet des erreurs, et lorsque l'on commet des erreurs, on apprend. La liberté n'a de valeur que si l'on est libre de se tromper. »

Dans ce contexte, le travail exemplaire accompli par Coaches across Continents (Entraîneurs Sans Frontières) mérite une mention spéciale. L'utilisation novatrice du football en Ouganda pour réintégrer d'anciens enfants soldats au sein de leur communauté en leur inculquant l'autonomie fonctionnelle, ainsi que la santé, la forme, l'éducation, l'émancipation et le règlement des conflits est certes digne de louanges. Elle favorise une interaction qui les aide à se réadapter, et à rechercher des solutions en équipe, sans recours à la violence.

La reconnaissance par l'ONU du sport comme droit fondamental de la personne constitue une avancée dans la bonne direction, en raison de l'effet extrêmement positif qu'a le sport sur la santé, non seulement des enfants, mais également des adultes. Le phénomène croissant de l'obésité et la propagation des maladies liées au mode de vie, en particulier les maladies cardiovasculaires et le diabète, font de l'activité physique une nécessité vitale.

L'Inde, qui traverse une période d'urbanisation rapide, est par conséquent en train de perdre des espaces verts ouverts. Dans ce contexte, la nécessité d'encourager des réflexes de vie sains fondés sur une activité physique régulière est également reconnue par notre gouvernement comme priorité nationale en matière de santé. À cet égard, le Premier Ministre indien, Shri Narendra Modi, a affirmé dans l'allocution qu'il a prononcée à l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session :

« [N]ous devons changer nos modes de vie. Éviter de consommer de l'énergie est l'option la plus écologique et donnerait une nouvelle orientation

à notre économie. En Inde, le respect de la nature est fondamental et fait partie intégrante de notre spiritualisme. [...] Aujourd'hui, je voudrais souligner que le yoga est un don inestimable de notre tradition ancestrale. Le yoga incarne l'unité de l'esprit et du corps, de la pensée et de l'action. Il est important de coordonner tous ces aspects. Ce type d'approche holistique est précieux pour notre santé et pour notre bien-être. Le yoga ne se réduit pas à un exercice physique; c'est un moyen d'éprouver un sentiment d'unité avec soi-même, avec le monde et avec la nature. Parce qu'il change notre mode de vie et favorise une prise de conscience, il peut aussi nous aider à affronter les changements climatiques. Agissons pour l'adoption d'une journée internationale du yoga. » (A/69/PV.15, p. 20)

Si l'Inde est considérée comme le berceau d'innombrables sports depuis des temps immémoriaux, le yoga propose une conception holistique de la santé et du bien-être dans le monde entier, et il est l'une des manifestations concrètes de la mondialisation qui, grâce à l'échange de bonnes pratiques, permet d'encourager des modes de vie plus sains dénués d'excès en tous genres. La délégation indienne a depuis été à l'origine de mesures visant à faire du 21 juin la Journée internationale du yoga à l'ONU, et, compte tenu de la reconnaissance et de la popularité dont jouit globalement cette discipline, nous demandons instamment à tous les États Membres et États observateurs, ainsi qu'aux organismes des Nations Unies, de s'associer à ces efforts pour que l'initiative de notre premier ministre soit couronnée de succès.

La transformation du sport en industrie mondiale a également ouvert des perspectives considérables en termes de développement économique et de création d'emplois dans plusieurs pays en développement. Si les Jeux olympiques et d'autres manifestations continentales ont systématiquement entraîné un engagement économique connexe, l'Inde a également connu une poussée récente d'engagements sportifs au niveau national. Le développement de la Ligue 1 indienne s'avère un succès retentissant et a transformé la popularité et la visibilité du cricket. Elle est aujourd'hui la ligue sportive la plus lucrative et la plus populaire en Inde et elle crée des emplois et des revenus pour les athlètes/joueurs à venir, et autres associations sportives, sociétés, et ensemble des parties prenantes. L'Inde utilise dorénavant ce format pour encourager les sports traditionnels tels que le Kabaddi et d'autres sports modernes bien établis tels que le badminton

et le hockey. La transformation progressive du sport en divertissement populaire contribue également à la croissance de l'industrie des articles de sport, à la fois aux niveaux national et mondial, ce qui établit un lien direct entre le sport et le développement économique.

Sachant que l'ONU a désigné le sport comme droit fondamental de la personne, nous avons également pris plusieurs mesures concrètes pour populariser le sport et augmenter la participation des jeunes. En poursuivant cette initiative et en s'inspirant du format universitaire populaire dans le monde entier, l'Association des universités indiennes et TransStadia ont signé un contrat d'alliance de 10 ans en vue de restructurer et de populariser un écosystème sportif. TransStadia et l'Association des universités indiennes cherchent à donner un nouvel élan à l'esprit de paix, d'éducation et de développement véhiculé par le sport. Cet accord constitue un excellent tremplin qui permettra aux jeunes sportifs ambitieux de faire la preuve de leurs talents.

Ma délégation félicite également la ville de Sotchi, en Russie, d'avoir brillamment organisé les XXII^e Jeux olympiques d'hiver et les XI^e Jeux paralympiques d'hiver. Nos félicitations vont par ailleurs au Brésil, qui a accueilli le magnifique spectacle sportif que fut la Coupe du Monde 2014 de la Fédération internationale de football association (FIFA), ainsi qu'à l'Allemagne, qui a amplement mérité sa victoire. Nous tenons de plus à remercier la FIFA, qui a promis 450 000 dollars pour contribuer à la lutte contre l'Ebola, ce qui constitue un bel exemple du sport au service de l'humanité.

Nous saisissons la présente occasion pour présenter nos compliments à l'UNICEF qui, l'an dernier, a choisi Sachin Tendulkar, une légende du cricket indien, pour être son premier ambassadeur en Asie du Sud, afin de promouvoir l'hygiène et l'assainissement dans la région. Nous sommes convaincus qu'associer des figures emblématiques du monde sportif qui sont de véritables modèles à ces causes méritoires incitera d'autant plus les jeunes à œuvrer pour la réussite de l'UNICEF dans la région.

Nous nous devons également de remercier le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix ainsi que le Conseiller spécial du Secrétaire général d'avoir mis en lumière l'importance du sport et de l'utiliser pour promouvoir la cause de la paix et du développement. Qu'ils soient assurés de l'appui indéfectible de notre gouvernement à la réussite de cette entreprise.

M. Zagaynov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le sport est le langage universel de l'interaction humaine. Il promeut une meilleure compréhension entre les peuples et la concorde entre les civilisations. La coopération sportive internationale peut jouer un rôle important pour surmonter les inimitiés nationales et religieuses et lutter contre les idéologies qui prônent l'intolérance. C'est particulièrement important en cette époque où, face à la mondialisation et aux conséquences de diverses crises d'ampleur aussi bien régionale qu'internationale, nous sommes confrontés à une aggravation des tensions sociales, culturelles et nationales, à la discorde religieuse et à des flambées d'extrémisme.

Dans de telles conditions, il est plus important que jamais que la communauté internationale poursuive ses efforts pour faire en sorte que le sport, dont le potentiel fédérateur est énorme, devienne le moteur d'un développement socioéconomique intégral et permette de faire prévaloir la solidarité, la tolérance et la diversité culturelle. Dans le même temps, il nous faut bien constater une tendance préoccupante à l'érosion de l'un des principes fondamentaux du mouvement sportif international, à savoir que le sport doit être au-dessus et au-delà de la politique. Aujourd'hui, nous sommes tous témoins de tentatives passablement manifestes de se servir des grandes manifestations sportives internationales et du sport en général comme d'un levier pour exercer une pression politique et promouvoir les derniers intérêts en vogue. Dans de tels cas, c'est à la communauté internationale de multiplier les efforts pour préserver et renforcer la mission fédératrice du sport.

Nous apprécions vivement les activités de l'ONU pour accroître la coopération sportive internationale et améliorer la compréhension entre les peuples et les civilisations. Le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix joue un rôle crucial à cet égard. Nous le considérons comme une structure essentielle du système des Nations Unies pour ce qui concerne le renforcement et l'usage du sport en tant qu'outil de sensibilisation aux objectifs, à la mission et aux valeurs de l'Organisation. Dans ce contexte, nous relevons en particulier la contribution que le Bureau apporte à l'appui des travaux effectués par le Groupe de travail international pour le sport au service du développement et de la paix. La Russie, qui est co-Présidente de l'un des sous-groupes thématiques, entend continuer, dans le cadre du Groupe de travail,

à coopérer activement avec ses partenaires dans le domaine du sport.

Nous tenons à faire part de notre gratitude au Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Lemke, ainsi qu'au Président du Comité international olympique, M. Bach, pour l'appui qu'ils ont apporté aux efforts déployés par la Russie pendant les préparatifs des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver à Sotchi. Les éloges que nous avons reçus de ces responsables sportifs éminents et à l'influence universellement reconnue nous ont confirmé dans la conviction que ce que nous avons réussi à accomplir ne l'avait pas été en vain. Les Jeux de Sotchi ont fortement concouru à populariser le Mouvement olympique à l'international, ce qui a été attesté par le nombre sans précédent de chefs d'État, de chefs de gouvernement et d'amateurs de sport en provenance de 126 États venus à Sotchi, ainsi que par les scores record des audiences télévisées.

Les Jeux de 2014 ont également eu cela d'unique qu'ils ont contribué au développement du sport mondial. Les Jeux olympiques et paralympiques de Sotchi ont vu la participation d'un nombre record d'athlètes. Pour 21 pays, ce fut la première fois que leurs représentants remportaient des médailles. Quant à l'infrastructure dont a hérité la région de Sotchi, elle inclut un vaste centre opérationnel de formation aux sports d'hiver.

Les Jeux paralympiques de Sotchi ont eux aussi laissé un héritage particulier en dynamisant l'instauration en Russie d'un environnement d'accessibilité universelle dans le cadre du programme public russe consacré à l'égalité d'accès. Les idéaux olympiques seront promus par la création d'une université olympique internationale russe à Sotchi, laquelle a déjà commencé à former les futurs responsables de l'organisation de grandes manifestations sportives, dont les Jeux olympiques.

Comme par le passé, nous sommes prêts à poursuivre, avec nos amis du monde entier, une coopération sportive constructive au niveau international, et à organiser d'autres grandes manifestations et rencontres sportives internationales dans notre pays, aux niveaux les plus élevés possibles.

M. Singer (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis tiennent à remercier les deux Coprésidents du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix, Monaco et la Tunisie, ainsi que le Conseiller spécial du Secrétaire général

pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke, de leurs efforts en faveur du rôle du sport dans la promotion du développement et de la paix.

Les États-Unis abritent un grand nombre d'associations et d'activités sportives. Les Américains de toute origine et de tous horizons pratiquent le sport, depuis les parcs et les ligues de quartier jusqu'à la compétition professionnelle et internationale. Cette diversité et cette participation universelle font que le sport est propice à la promotion du développement et de la paix. Ce qui rend le sport si important, c'est notamment qu'il favorise l'intégration et rassemble des individus d'âges, de races, de religions, de classes sociales, de handicaps, d'orientations sexuelles et d'identités sexuelles très différents. Le sport touche toutes les couches de la société et contribue à l'autonomisation des personnes de diverses origines et identités tout en favorisant la tolérance et le respect à l'égard de tous les êtres humains, quels que soient leur apparence, le lieu où ils prient ou qui ils aiment.

Les États-Unis considèrent que la diplomatie par le sport est un moyen précieux de renforcer les relations culturelles entre les pays. Grâce à notre programme SportsUnited, des milliers de personnes dans plus de 100 pays ont participé à des échanges sportifs et culturels. SportsUnited intervient auprès des peuples du monde entier de quatre manières principales. L'initiative relative à l'autonomisation des femmes et des filles par le sport s'efforce d'accroître le nombre de femmes et de filles dans le monde qui s'impliquent dans le sport, de promouvoir leur réussite académique, de renforcer leurs compétences en matière d'encadrement et d'améliorer leur santé. Le programme d'ambassadeurs choisis dans le monde sportif mobilise des athlètes plus âgés pour mener des stages de renforcement de l'esprit d'équipe à l'étranger et fait participer la jeunesse dans le cadre d'un dialogue sur l'importance de l'éducation, des pratiques bénéfiques pour la santé et du respect de la diversité. Le programme de visites sportives (Sports Visitors Program) donne aux jeunes la possibilité de se rendre aux États-Unis pour découvrir comment la réussite sportive peut conduire au renforcement des compétences indispensables au quotidien et à la réussite scolaire. En outre, l'initiative de bourses sportives (Sports Grants) s'attache à autonomiser les athlètes handicapés et la jeunesse défavorisée.

Je terminerai en disant que le sport constitue un langage universel qui contribue à sensibiliser les personnes aux valeurs du respect, de la diversité, de la

tolérance et de l'équité, et est un moyen de combattre toutes les formes de discrimination et de promouvoir l'inclusion sociale de tous.

M. Ismail (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : Le Brunéi Darussalam appuie pleinement le point 11 de l'ordre du jour, « Le sport au service du développement et de la paix ». Nous sommes également conscients du rôle important et de l'effet positif qu'a le sport en contribuant au développement et à la paix. À cet égard, nous considérons le sport, dans le cadre de la politique nationale que nous avons adoptée en la matière depuis 1989, comme l'un des éléments essentiels et des facteurs les plus efficaces d'une meilleure qualité de vie. Nous estimons que le sport peut être un outil efficace pour amener les gens à communiquer et à s'entendre, et à nouer des liens d'amitié par-delà pays et frontières, qui peuvent, à long terme, permettre d'instaurer la paix et l'harmonie. Nous sommes également convaincus que cela aboutira à des progrès, non seulement au niveau national, mais aussi dans le monde entier.

Dans notre pays, nous encourageons chacun à participer aux activités sportives, y compris les jeunes et les personnes âgées. Notre objectif est de mettre en place des installations sportives dans un rayon de 2 kilomètres de chaque agglomération. Nous disposons actuellement au total de 673 installations sportives, de 140 terrains de football, de 200 installations sportives de plein air, de 260 installations sportives couvertes, de 60 pistes de jogging et de 13 piscines publiques. L'éducation physique a toujours fait partie de nos programmes scolaires. Non seulement les écoliers et les jeunes brunéiens participent très activement aux compétitions sportives au niveau national, mais ils ont également participé à des tournois régionaux et internationaux. Nous sommes également fiers du fait que nous comptons désormais un nombre important de femmes parmi les athlètes, les instructeurs, les entraîneurs et les administrateurs sportifs de notre pays. À l'heure actuelle, les femmes constituent près de 60 % des athlètes brunéiens. Elles représentent le pays à de nombreuses manifestations sportives sous-régionales, régionales et internationales, comme elles l'ont fait aux Jeux olympiques de Londres de 2012.

Dans le cadre des l'action que nous menons afin d'amener tout le monde à participer, nous nous sommes dotés d'un plan national d'action pour les personnes handicapées qui a pour objet d'en défendre et protéger les droits et d'en encourager la pleine participation à la vie de la société. En vue d'atteindre cet objectif et

de permettre à nos concitoyens de réaliser leur plein potentiel, nous mettons en œuvre ce plan d'action en étroite collaboration avec le secteur privé et les organisations non gouvernementales. Dans le cadre de nos manifestations sportives au niveau national, nous avons également mis l'accent sur le droit de tous à participer, et pour la première fois, un athlète brunéien a participé aux Jeux paralympiques d'été de Londres en 2012.

À l'occasion de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, le 6 avril dernier, le Brunéi Darussalam a organisé sa première manifestation sportive à l'échelle nationale en collaboration avec les associations et organisations sportives nationales, et avec leur participation active. Notre objectif était de promouvoir les principes de l'esprit sportif et de l'utilité du sport pour tous, d'égalité et de non-discrimination, d'équité, d'intégrité, de tolérance, de respect et d'entente mutuelle.

En outre, dans le contexte du sport au service du développement et de la paix, nous disposons actuellement de deux programmes destinés en particulier aux jeunes, qui représentent plus de 50 % de notre population. Le premier est la trophée Bolkia Hassanal, dans le cadre du Championnat de football pour les moins de 21 ans de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. S. M. le Sultan de Brunéi Darussalam, qui est à l'origine de ce programme, encourage les jeunes athlètes et les amateurs de sport des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) à se rassembler pour célébrer l'esprit sportif et nouer des liens d'amitié.

Ce tournoi vise également à renforcer l'entente et à contribuer à maintenir l'harmonie au sein de la communauté de l'ASEAN dans la région de l'Asie du Sud-Est. Le deuxième programme est un programme de cinq jours du nom de « Pari-jeunes national », qui vise à cultiver les valeurs sportives et l'esprit sportif chez nos jeunes dès le plus jeune âge. Ce programme rassemble des jeunes venant d'horizons différents. Dans le cadre de ce programme, nous organisons des activités encourageant l'esprit d'équipe au moyen de travaux d'intérêt général, qui consistent notamment à aider les pauvres, les personnes âgées et les personnes ayant des besoins particuliers.

Le Brunéi Darussalam se félicite de la création récente du Groupe de travail international pour le sport au service du développement et de la paix dans le cadre de la jeunesse du Commonwealth, qui met l'accent sur l'épanouissement des jeunes. Dans ce contexte, nous

avons mis en place deux cadres de communication, la Planification pour les jeunes par les jeunes et le Dialogue national de la jeunesse. Ce dernier permet au Gouvernement de recueillir l'avis des jeunes en vue de promouvoir des modes de vie sains, le bénévolat dans le sport et le secteur du sport.

Par ailleurs, nous accordons beaucoup d'importance au rôle que joue le sport dans le contexte du développement, en contribuant à l'harmonie sociale et au progrès économique. À cette fin, notre ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, notre ministère de l'éducation, notre ministère de la santé et notre ministère du développement, ainsi que le secteur privé, œuvrent de concert pour organiser des manifestations sportives aux niveaux national et régional en vue de promouvoir des modes de vie sains.

Pour terminer, le Brunéi Darussalam se réjouit de pouvoir échanger avec les autres États Membres des pratiques optimales dans le cadre des programmes relatifs au sport au service du développement et de la paix. Nous estimons que cela permettra de développer, d'améliorer et de renforcer nos relations avec les autres États Membres, de renforcer l'unité au sein de la communauté internationale en ce qui concerne la vie sociale, l'épanouissement de la jeunesse et la paix, et de promouvoir le développement durable.

M^{me} Almeida Watanabe Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil, qui depuis longtemps se porte co-auteur du projet de résolution annuel sur le sport comme moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix, a à cœur de promouvoir le sport en tant qu'instrument de développement et de paix.

Le sport est profondément enraciné dans la culture et la société brésiliennes. Notre constitution reconnaît la pratique du sport comme droit social fondamental, conformément à la Charte internationale de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO, qui énonce que la pratique de l'éducation physique et du sport est un droit fondamental de toute personne. En outre, le Gouvernement brésilien est fermement convaincu que le sport est un facteur important d'intégration sociale, de réduction de la pauvreté et de développement durable. Les résolutions de l'Assemblée générale et les rapports du Secrétaire général sur cette question ont reconnu à juste titre le rôle que joue le sport dans les efforts de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous sommes également convaincus que le sport jouera un rôle tout aussi important en faveur du programme du développement pour l'après-2015.

Le Brésil considère également que le sport peut être un facteur de promotion de la paix et de l'unité. Dans ce contexte, nous voudrions rappeler le match historique entre les équipes de football nationales du Brésil et d'Haïti qui a eu lieu en août 2004. À cette occasion, l'équipe nationale brésilienne s'est rendue en Haïti, en réponse à une invitation du Premier Ministre haïtien, pour participer à ce que l'on a appelé le match de la paix. Des milliers d'Haïtiens ont suivi le défilé des athlètes brésiliens le long de la route de 15 kilomètres qui mène au stade, et pendant quelques heures, ont mis de côté leurs divergences et se sont ralliés autour d'un objectif commun. Cet événement a eu des effets durables et a créé un sentiment d'intérêt commun, de joie et de paix, dans un contexte de tensions et d'instabilité politiques. C'est un exemple qui illustre comment la politique et le sport, ainsi que l'histoire et la solidarité, peuvent aller de pair.

Le Brésil est actuellement à mi-parcours d'une décennie centrée sur le sport. Nous avons accueilli la Coupe des Confédérations de la Fédération internationale de football association (FIFA) en 2013 et la Coupe du monde de la FIFA cette année. En outre, le Brésil accueillera les premiers Jeux autochtones du monde en septembre 2015 et les Jeux olympiques et paralympiques de Rio en 2016.

La décision de présenter sa candidature à l'organisation de ces grandes manifestations sportives s'inscrit dans le droit fil de la priorité que le Brésil accorde à la promotion du développement durable et de l'inclusion sociale. Afin de s'y préparer, le Gouvernement attache une attention toute particulière à leurs aspects humain et social et leur dimension développement. Le Brésil fait l'apologie du potentiel du sport en tant qu'activité qui contribue à mettre un terme à la discrimination. De concert avec la FIFA, nous nous sommes efforcés d'organiser une Coupe du monde transmettant un message fort contre la discrimination et l'intolérance, au sein d'une campagne intitulée « *Say No to Racism* » (Dites non au racisme) qui a été menée pendant la Coupe du monde.

À la vingt-quatrième session du Conseil des droits de l'homme, en septembre 2013, le Brésil faisait partie du groupe restreint qui a présenté la résolution 24/1 intitulée « Promotion des droits de l'homme par le sport et l'idéal olympique ». Celle-ci, qui dénombrait plus de 130 coauteurs, a été adoptée par consensus. Cette résolution reconnaît le potentiel du sport en tant que langage universel qui contribue à

sensibiliser les personnes aux valeurs du respect, de la diversité, de la tolérance et de l'équité et en tant que moyen de combattre toutes les formes de discrimination et de promouvoir l'inclusion sociale de tous. Elle réaffirme en outre la nécessité de combattre la discrimination et l'intolérance où qu'elles se manifestent, dans les milieux sportifs et ailleurs. Il s'agit donc d'un outil important pour lutter contre la discrimination, quelle qu'en soit la forme. Dans le même ordre d'idées, le Brésil était également l'un des coauteurs de la résolution 27/32 du Conseil des droits de l'homme, intitulée « Droits de l'homme, orientation sexuelle et identité de genre », et est un membre actif du Groupe restreint de défense des droits des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres à l'ONU.

L'importance du sport est également reconnue dans la Convention relative aux droits de l'enfant et dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées. À l'ouverture des Jeux paralympiques de 2012, le Gouvernement brésilien a signé avec les Gouvernements du Royaume-Uni, de la Fédération de Russie et de la République de Corée une déclaration conjointe sur le rôle des Jeux dans la promotion des droits de l'homme et des valeurs comme l'accessibilité, l'inclusion sociale, la non-discrimination, l'égalité et le respect. C'est dans cet esprit que nous accueillerons le monde entier chez nous en tant que pays organisateur des premiers Jeux autochtones mondiaux en 2015, ainsi que des Jeux olympiques et paralympiques en 2016.

M^{me} Al-Hijji (Qatar) (parle en arabe) : Je me réjouis de participer au débat sur cette question et du fait que le Qatar se soit porté coauteur du projet de résolution A/69/L.5 y relatif, que l'Assemblée générale adoptera à une date ultérieure. Nous pensons qu'il convient de rappeler l'importance du sport en tant que moyen de renforcer les objectifs de paix et de développement ainsi que les valeurs que nous partageons tous, et de réaffirmer que le sport peut jouer un rôle dans la recherche d'une solution aux problèmes sociaux. Nous nous félicitons également des éléments importants mentionnés dans le projet de résolution, y compris les partenariats entre les secteurs public et privé; le rôle de l'ONU et du Comité international olympique; l'importance de l'équité et l'intégrité dans les compétitions sportives; l'égalité; la non-discrimination entre les États et les individus dans le sport; et les droits de certains groupes, tels que les enfants, les femmes et les personnes handicapées, de pratiquer un sport.

Nous saisissons cette occasion pour saluer les efforts déployés par le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, et remercions par ailleurs le Secrétaire général de son rapport (A/69/330).

L'État du Qatar reconnaît combien le sport est important en tant que moyen de promouvoir la santé physique et mentale ainsi que la bonne condition physique, la cohésion sociale et la solidarité, d'inculquer aux jeunes générations des valeurs nobles et de favoriser le développement, la paix, la diversité et la tolérance. En conséquence, l'État du Qatar accorde une grande importance aux activités sportives aux niveaux tant national qu'international ou régional. Nous avons organisé avec succès de grands événements sportifs, comme les Jeux asiatiques de 2006 et le Doha Goals Forum, qui constitue depuis 2012 une plateforme pour les initiatives internationales de développement par le biais du sport, sous l'égide de S. E. le Cheik Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar. Les installations sportives au Qatar sont sophistiquées et à la pointe de la technologie, et contribuent à promouvoir le sport au sein de la société qatarienne.

Au niveau international, notre politique de développement international met notamment l'accent sur les initiatives relatives à la jeunesse et aux sports. Le Comité olympique du Qatar est une institution importante qui prend de nombreuses initiatives et fait d'importantes contributions aux niveaux national et international. Nous avons notamment soutenu l'organisation des 41^e Jeux interinstitutions des Nations Unies en avril dernier à New York. Le Qatar est membre du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix à l'ONU, et a coprésidé ce Groupe à Genève en 2013 avec le Costa Rica. Le Comité olympique du Qatar 2020-2022 joue un rôle important dans les préparatifs de la Coupe du monde 2022 de la FIFA. Ce sera la première fois qu'un pays arabe, musulman et relativement petit accueillera cette importante manifestation.

Depuis 2012, le deuxième mardi de février, le Qatar célèbre la Journée nationale du sport, au cours de laquelle les institutions publiques et les clubs sportifs organisent diverses activités pour sensibiliser le public au sport et à sa pratique. Cette importante initiative vise à élargir la pratique du sport et de l'activité physique au sein de la société, à accroître les possibilités de pratiquer un sport pour tous les membres de la société, à sensibiliser le public au sport et à l'importance de l'éducation et de l'activité physiques.

Aux termes du décret signé récemment par l'Émir, cette journée nationale donne droit à un jour de congé payé pour permettre aux employés d'y participer et d'en tirer bénéfice. Cette initiative est un bon exemple de l'importance que l'État du Qatar accorde au sport, et de la façon dont il encourage la pratique du sport et inculque les valeurs du sport dans la culture qatarienne, et ce afin de promouvoir une société saine aux fins de la réalisation de la paix et du développement.

M. Nell (Allemagne) (*parle en anglais*) : Le rapport du Secrétaire général intitulé « Le sport au service du développement et de la paix : réaliser le potentiel » (A/69/330) souligne de nouveau le rôle important que peut jouer le sport dans les différents domaines du développement et de la consolidation de la paix, y compris les initiatives prises par les États Membres ou les organismes du système des Nations Unies.

Les activités sportives permettent de rassembler des personnes d'origines régionales, culturelles et religieuses diverses, et aident à surmonter les obstacles culturels, linguistiques, entre autres. Le sport joue un rôle appréciable en contribuant à la cohésion sociale et au rapprochement des cultures et des peuples. En outre, les programmes sportifs peuvent favoriser l'inclusion sociale et contribuer à lutter contre la discrimination, notamment celle fondée sur la race, la religion, l'opinion politique, le handicap, le sexe, l'orientation et l'identité sexuelles. Le sport peut également contribuer à promouvoir la mise en œuvre des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux Millénaire. En outre, les programmes sportifs peuvent faciliter l'intégration sociale, en particulier après des périodes de conflit.

Le sport au service du développement joue un rôle important dans la coopération allemande pour le développement. Parmi les exemples récents figurent des programmes spécifiques que l'Allemagne a soutenus dans cinq pays. Les priorités de chaque programme varient d'un pays à l'autre en fonction des besoins, mais elles concernent essentiellement l'égalité entre les sexes, l'épanouissement des jeunes, la prévention du VIH/sida, la consolidation de la paix et la prévention de la violence.

Nous sommes reconnaissants au Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, mon compatriote, M. Wilfried Lemke, d'avoir rassemblé les différents acteurs et coordonné leurs activités dans les

domaines du sport et du développement : des acteurs multilatéraux tels que les organismes des Nations Unies, les gouvernements nationaux, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile.

Le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix joue un rôle clef dans l'établissement de liens entre les peuples et la promotion de la paix et de la compréhension mutuelle. À cet égard, les camps de formation aux fonctions de direction destinés aux jeunes représentent l'une des initiatives très importantes mises au point par le Bureau et l'Allemagne est fière d'avoir accueilli ces camps à deux reprises déjà.

Pour conclure, je voudrais remercier les co-Présidents du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix à New York, à Monaco, en Tunisie, à Genève, au Costa Rica et au Qatar de leur engagement dans ce domaine important de notre travail aux Nations Unies.

M^{me} Mohamed (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier le Secrétaire général du rapport qu'il a présenté à l'Assemblée générale concernant le point de l'ordre du jour à l'examen (A/69/330). Ce rapport décrit en détail les activités très diverses entreprises par les États Membres des Nations Unies, les divers organismes des Nations Unies et les autres parties prenantes en application de la résolution 67/17 et nous fournit des informations utiles sur les progrès que nous avons accomplis jusqu'ici.

Nous nous félicitons de ce rapport qui met en exergue l'attention qui continue d'être accordée à l'importance du sport dans la promotion de la paix, de la sécurité et du développement. Je souhaite également me joindre aux orateurs qui m'ont précédée pour remercier M. Wilfried Lemke, Conseiller spécial du Secrétaire général, de l'appui sans faille qu'il apporte aux États Membres dans leurs efforts pour promouvoir le rôle du sport au service du développement et de la paix, notamment pour ce qui est du renforcement de la compréhension culturelle dans le monde et des relations amicales.

L'Éthiopie reconnaît que traditionnellement le sport a joué un rôle important, non seulement pour améliorer le bien-être physique et mental des personnes et des communautés, mais aussi pour promouvoir et susciter des changements positifs pour l'humanité sur les plans sociaux, économiques et politiques.

Son extraordinaire capacité à galvaniser les personnes malgré leurs origines nationales et culturelles différentes doit être renforcée et canalisée pour que nous puissions tous en bénéficier, défendre nos idées et partager nos ambitions afin de combattre la pauvreté et d'instaurer la paix.

L'Éthiopie croit également que l'intégration et la prise en compte du sport dans les programmes et politiques de développement nationaux méritent toute l'attention voulue pour améliorer la vie des personnes, tant sur le plan de la santé et de la force physique que sur le plan économique. Comme dans la plupart des autres pays, le sport est très populaire et il est pratiqué par de nombreuses personnes en Éthiopie. En effet, notre peuple bénéficie désormais de toute une série d'activités sportives, bien plus que par le passé. Mais le sport n'a pas encore atteint le niveau voulu. C'est pourquoi, conscient du rôle central que le sport peut jouer dans le développement socioéconomique national, le Gouvernement a élaboré une politique nationale complète dans le domaine des sports et a mis en place des mécanismes adéquats pour permettre son application.

Les principes fondamentaux qui sous-tendent cette politique sont, entre autres choses, la ferme conviction que le sport est un droit fondamental dont tous les citoyens doivent jouir et qu'ils peuvent tous exercer, indépendamment de leur sexe et de leurs origines socioculturelles et sans restriction aucune. Par ailleurs, dans le souci d'ancrer l'organisation et l'administration des sports à l'échelon local et de veiller à ce que la société puisse participer aux différentes activités liées au sport dans leurs propres localités, écoles et lieux de travail conformément à leurs intérêts et préférences, le Gouvernement a pris des mesures supplémentaires pour aider à la mise en œuvre de cette politique avec l'appui et la coopération des organismes et institutions compétents de l'État.

L'Éthiopie reconnaît non seulement le rôle que le sport peut jouer pour améliorer le bien-être et susciter des changements sociaux dans tous les aspects de la vie, mais elle a aussi adopté diverses déclarations et résolutions des Nations Unies sur le sport qu'elle a mises en œuvre dans tout le pays sous la forme de différentes activités sportives. Par ailleurs, l'Éthiopie a choisi le sport comme l'une de ses principales priorités en matière de développement et l'a intégré dans d'autres politiques nationales au service du développement et de la paix afin de renforcer sa contribution positive.

Nous avons ainsi pu apporter des améliorations concrètes dans les domaines de la santé, de l'épanouissement de l'enfance et de la jeunesse, du chômage des jeunes, de l'élimination de la pauvreté, de l'égalité entre les sexes, de l'inclusion des personnes handicapées, de la protection de l'environnement et de la consolidation de la paix.

Notre plan quinquennal actuel de croissance et de transformation a joué un rôle important dans la promotion de la santé, du bien-être mental et de la prévention des maladies grâce à de nombreuses activités sportives. Il convient de noter que toutes les mesures actuelles qui ont été prises sont liées d'une manière ou d'une autre aux efforts déployés pour la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres programmes de développement des Nations Unies.

À cet égard, nous voudrions inviter les partenaires et autres parties prenantes à continuer d'aider nos institutions nationales à renforcer les capacités dans les domaines du sport et de l'éducation physique en leur fournissant un appui financier, technique et logistique pour la mise en place de programmes sportifs en Éthiopie.

Nous avons accompli beaucoup de choses et nous sommes convaincus que nous sommes sur la bonne voie pour faire du sport un outil au service du développement national sous tous ses aspects, notamment en ce qui concerne le renforcement de la compréhension et de l'amitié dans le monde et l'application de notre programme pour la paix. Cependant, la mobilisation des ressources dont nous avons besoin pour faire du sport un instrument qui nous permettra de réaliser les objectifs de développement et de promouvoir le programme pour la paix reste un problème que nous devons résoudre de manière durable. Par conséquent, outre les efforts que faisons à l'échelle nationale, il est indispensable que nous établissions des partenariats intersectoriels et collaborions avec les acteurs régionaux si nous voulons remédier à l'insuffisance des ressources. De plus, l'Éthiopie a besoin du soutien des Nations Unies et d'autres partenaires du développement, notamment pour ce qui est du renforcement des capacités, de la fourniture d'installations et d'équipements sportifs et de la promotion de la participation des communautés et ou du plus grand nombre aux activités sportives afin de canaliser pleinement l'énergie du sport au service du développement et de la paix.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer que l'Éthiopie demeure attachée à la mise en œuvre des

résolutions des Nations Unies dans le domaine du sport et s'engage à collaborer avec toutes les parties prenantes pour promouvoir le sport en tant qu'outil au service du développement et de la paix à l'échelon national, régional et dans le reste du monde.

M. Lazarev (Biélorus) (*parle en russe*) : La délégation de la République du Biélorus a étudié avec grand intérêt le rapport du Secrétaire général intitulé « Le sport au service du développement et de la paix : réaliser le potentiel » (A/69/330). Nous souhaitons lui exprimer toute notre gratitude pour la préparation de ce rapport. Dans le même temps, nous considérons qu'il est important que, dans ce type de rapports, les mesures concrètes prises par l'ONU pour promouvoir le sport en faveur de la paix et du développement et interdire les manifestations négatives – principalement la politisation constatée dans la préparation et l'organisation des manifestations sportives – soient clairement précisées. Cela pourrait être favorisé, d'abord et surtout, en encourageant une coopération et des échanges concrets entre les responsables du Secrétariat de l'ONU et le Comité international olympique.

Comme le montrent les exemples figurant dans le rapport, le sport est un instrument de dialogue et de compréhension entre les cultures. Il peut et doit contribuer à atteindre les objectifs de développement durable et à établir des relations entre les personnes et entre les États. Les grandes manifestations sportives internationales parviennent souvent mieux que n'importe quel processus politique à balayer les stéréotypes et les préjugés.

Nous félicitons la Fédération de Russie pour le succès des XXII^e Jeux olympiques d'hiver et des XI^e Jeux paralympiques d'hiver de Sotchi, qui ont répondu aux critères élevés attendus et ont confirmé que le sport et le Mouvement olympique contribuent à renforcer la paix et le bonheur dans le monde. Je saisis également cette occasion pour féliciter nos collègues russes pour la victoire impressionnante de l'équipe russe à la finale du 78^e championnat du monde de hockey sur glace, organisé à Minsk, au Biélorus, en mai. Le championnat de Minsk met à nouveau en évidence une simple vérité : la politisation des manifestations sportives est inacceptable et contraire aux principes fondamentaux du sport, et elle ne sert à rien.

Nous avons l'intention de continuer de défendre activement les principes de neutralité et de dépolitisation du sport en tant que condition préalable nécessaire à l'exploitation intégrale du potentiel qu'offre le sport pour

la paix et le développement. Nous sommes convaincus que la politisation du sport et des Jeux olympiques est incompatible avec les principes d'amitié et de relations intergouvernementales civilisées, ainsi qu'avec les idéaux et les principes du sport et, en conséquence, avec l'esprit et la lettre de la Charte olympique.

Nous souhaitons au Brésil et à la République de Corée plein succès dans la préparation et l'organisation de manifestations sportives importantes et formulons le vœu que celles-ci seront pleinement conformes aux normes élevées et à l'esprit et la lettre de la Charte olympique.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 64/3 du 19 octobre 2009, je donne maintenant la parole au Président du Comité international olympique.

M. Pescante (Comité international olympique) (*parle en anglais*) : Au nom du Comité international olympique (CIO), autorité suprême du Mouvement olympique, et en ma qualité d'Observateur permanent, je me félicite de l'occasion qui m'est offerte de donner notre point de vue sur le rôle du sport en tant que moyen de favoriser le développement et la paix.

Je félicite et remercie le Secrétaire général pour son rapport détaillé (A/69/330) qui présente les nombreuses façons dont le sport contribue à un monde meilleur et les démarches qui doivent être renforcées.

Avec les Jeux olympiques, le CIO est en mesure de donner un exemple d'échanges mondiaux pacifiques. Les Jeux olympiques, les athlètes qui y participent et le village olympique en particulier en sont des symboles forts. Ils lèvent tous types de barrières : politiques, géographiques, ethniques, religieuses et culturelles. Ils sont un exemple de respect mutuel et de non-discrimination. Ils donnent vie aux valeurs olympiques et démontrent qu'ils peuvent unifier un public mondial. Le Mouvement olympique ne peut être véritablement efficace que si nous nous servons de sa force positive tout au long de l'année, avec l'appui de partenaires. Ces deux dernières années, de nombreux progrès importants ont été faits dans ce domaine, en particulier dans le cadre du partenariat solide établi entre le CIO et l'ONU et de plusieurs initiatives conjointes menées avec des organismes et programmes des Nations Unies.

La coopération du CIO avec l'ONU démontre les effets positifs d'une coopération efficace entre le sport, la politique, la culture et d'autres aspects de la vie en société. Le sport peut changer le monde, a dit

Nelson Mandela, mais il ne peut pas le faire seul. C'est pourquoi le CIO, sous la présidence de M. Thomas Bach, engage un dialogue sans précédent avec les plus hauts responsables politiques. Depuis qu'il a pris ses fonctions, il y a un peu plus d'un an, le Président Bach a rencontré 85 chefs d'État et de gouvernement et s'entretient régulièrement avec le Secrétaire général. Comme l'a dit le Président Bach :

« Il est temps que le sport ne soit plus séparé de la politique. Nous serons toujours neutres, mais nous dialoguerons avec les gouvernements et travaillerons avec des organisations telles que l'ONU. »

Ces relations doivent être fondées sur le respect mutuel qui protège l'autonomie du sport. Le sport est un phénomène unique en son genre. Il s'inspire de principes véritablement universels basés sur une éthique reconnue au niveau mondial : le fair-play, le respect et l'amitié. L'ingérence de l'État ou de la politique détruit ce cadre mondial et empêche le sport d'être un instrument du changement.

Conformément à l'accent mis sur une participation accrue et comme signe supplémentaire des relations solides entre le CIO et l'ONU, le Président Bach et le Secrétaire général ont signé, en avril, un accord historique visant à renforcer la coopération entre les deux organisations. Cet accord appelle notamment à se servir du sport pour promouvoir un certain nombre de questions sociales, notamment l'autonomisation des femmes, l'inclusion, la promotion de modes de vie sains et la consolidation de la paix. Ces objectifs figurent dans l'Agenda olympique 2020, notre feuille de route stratégique pour l'avenir du Mouvement olympique. Le CIO envisage des moyens d'utiliser plus efficacement le sport comme instrument du changement.

À une époque où les comportements sont de plus en plus sédentaires, où les filles et les femmes continuent d'être victimes d'inégalités, où l'exclusion sociale est omniprésente et où les conflits sont destructeurs, le monde a plus que jamais besoin du sport. Nous encourageons vivement les gouvernements et d'autres acteurs à renforcer l'accès à des activités sportives sûres et protégées pour tous, en particulier les filles et les femmes, les personnes handicapées et les populations marginalisées. Nous encourageons vivement d'autres acteurs à s'associer au CIO pour promouvoir le sport et l'activité physique en faveur de la santé et du bien-être.

Le sport et l'activité sportive peuvent également permettre d'assurer une éducation de qualité équitable pour tous et de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie. Ils encouragent la fréquentation scolaire et peuvent contribuer à l'acquisition de compétences facilitant la vie en société. Nous encourageons vivement l'intégration d'une éducation physique de qualité et adaptée à l'âge dans les programmes scolaires, ainsi que la sensibilisation aux valeurs. Le sport peut contribuer à rendre les villes et les établissements humains sûrs et viables. Le sport peut contribuer à détourner les jeunes de la délinquance et de comportements dangereux. Le sport favorise la cohésion sociale et contribue à réduire les coûts des soins de santé. Nous encourageons vivement les investissements dans des installations et infrastructures sportives et dans des espaces de jeu sûrs, ce qui peut faciliter l'édification de villes actives et saines. Le sport et l'activité physique doivent être sérieusement pris en compte dans le programme de développement pour l'après-2015. Ils sont un moyen utile de favoriser la réalisation de tout objectif de développement durable futur, en particulier pour ce qui est des questions ayant trait à la santé, à l'éducation et à la vie associative.

Le sport peut aussi contribuer à la promotion de la protection de l'environnement. Le CIO est déterminé à travailler avec l'ONU et d'autres parties prenantes pour faire en sorte que le sport joue un rôle important dans l'adoption d'une approche durable du développement. Cela fait 20 ans que des considérations écologiques sont prises en compte dans la planification et l'organisation des Jeux olympiques, et nous avons appelé d'autres organisations sportives à suivre cet exemple. Cette année marque le vingtième anniversaire du partenariat entre le CIO et l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine. Le partenariat a tout dernièrement fourni un appui et des orientations lors des préparatifs des Jeux olympiques d'hiver de Sotchi et des prochains Jeux qui auront lieu à Rio en 2016.

Je ne saurais oublier de parler de l'importance du sport pour la consolidation de la paix. Je voudrais remercier l'Assemblée générale de son action et de l'adoption de la résolution 68/9 – la résolution sur la trêve olympique – en novembre 2013, en vue des Jeux de Sotchi. Le soutien résolu et constant de l'Organisation des Nations Unies à la trêve olympique est un excellent exemple de la façon dont le mouvement sportif et les Gouvernements peuvent travailler de concert pour promouvoir des objectifs communs. La trêve n'amènera pas la paix dans le monde, mais elle envoie un message

symbolique fort au monde entier. Un nouveau processus de consultations en vue d'une résolution sur la trêve olympique exhortant à la fin du conflit dans le contexte des Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro doit commencer dans les prochains mois, et nous espérons que l'Assemblée générale et tous les États Membres l'appuieront encore une fois unanimement.

Dans toutes ces initiatives, le CIO est reconnaissant pour le soutien et l'assistance apportés par le Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix et ses coprésidents, les Ambassadeurs Picco et Khiari. Nous remercions en particulier M. Wilfried Lemke, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, ainsi que toute l'équipe du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Nous sommes naturellement extrêmement reconnaissants au Secrétaire général, véritable ami du sport et du Mouvement Olympique. Sa participation à la session de l'OIC à Sotchi et au relais de la flamme olympique renseigne profondément sur son engagement personnel.

Ensemble, le CIO et l'Organisation des Nations Unies utilisent le sport pour améliorer les conditions de vie et construire des communautés meilleures dans le monde. Comme il est souligné dans le rapport du Secrétaire général, nous avons beaucoup progressé ces deux dernières années. Le Secrétaire général nous a aussi rappelé qu'il reste encore beaucoup à faire. Je voudrais réaffirmer le ferme engagement et la détermination du Comité international olympique à maintenir notre collaboration aux fins de l'édification d'un avenir meilleur et plus pacifique pour les jeunes générations.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur le point 11 de l'ordre du jour.

L'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, a demandé à prendre la parole au titre du droit de réponse. Je rappelle que les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes la première intervention et à cinq minutes la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Al-Hantouli (Palestine) (*parle en arabe*) : Je vous remercie de me donner la parole pour répondre, au nom de la délégation palestinienne, à la déclaration faite par le représentant d'Israël, Puissance occupante.

Nous aurions aimé venir à l'Assemblée générale pour examiner cet important point de l'ordre du jour et faire part de nos réalisations dans le domaine du sport au service du développement et de la paix. Mais, hélas, nous vivons des moments difficiles et l'occupation israélienne continue de dominer tous les aspects de la vie, y compris le sport.

La puissance occupante ne cesse d'entraver la construction et l'entretien des infrastructures sportives. Elle ne cesse d'entraver la circulation des sportifs et des techniciens palestiniens, ainsi que des visiteurs. L'organisation d'une quelconque activité sportive palestinienne en Palestine est assujettie à une décision, qui dépend de l'humeur politique d'Israël et qui, dans la plupart des cas va dans le sens de l'annulation de l'activité. Cela outre les violations par Israël des droits de l'homme en général, et des droits des sportifs en particulier qui se poursuivent et qui se sont intensifiés ces derniers temps, en particulier pendant la guerre menée contre Gaza, au cours de laquelle nous avons perdu de nombreux sportifs, parmi lesquels le footballeur et entraîneur émérite Ahed Zaqout.

Mohamed Bakr, âgé de 9 ans, Atef Bakr, âgé de 10 ans, Zakaria Bakr, âgé de 10 ans, et Mohamed Ramez, âgé de 11 ans, sont des enfants auraient pu participer aux côtés d'Ahmed, dont nous avons parlé,

aux activités sportives, y compris avec des enfants israéliens, mais la puissance occupante en a décidé autrement et les a tués alors qu'ils s'adonnaient à la pratique sportive sur les plages de Gaza. L'exemple d'Ahmed qu'on vient de citer est la preuve que la culture de la vie est ancrée chez nos enfants et nos jeunes. Malheureusement, l'occupation israélienne continue de détruire toute initiative ou moyen visant à réaliser le développement et la paix en Palestine. Et le sport ne fait pas exception, puisqu'il est lui aussi détruit.

Munich a eu lieu une fois et ne s'est pas répété, alors que les pratiques et les massacres israéliens du peuple palestinien, y compris des sportifs, se poursuivent depuis plus de 66 ans. Durant cette période, Israël a battu tous les records en termes de violations des droits de l'homme. Il a raflé chaque médaille d'or et chaque trophée dans cette catégorie. Israël, Puissance occupante, ne mettra pas un terme à ses pratiques tant que la communauté internationale ne prendra pas ses responsabilités à l'endroit de ce pays, qui pratique le terrorisme, car nous ne lui avons pas demandé d'assumer la responsabilité de ses actes.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 11 de l'ordre du jour.

La séance est levée à midi.